

06/11/2022

## **DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON

République Française

Membres afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Date de la convocation : 10/11/2022

L'An deux mille vingt-deux et le seize novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

### **Membres présents :**

Mesdames Sylvie BLANCHARD, Rita ERIGONI, Hélène JOSSERAND, Joëlle KRUCHTEN, Florence LA ROSA, Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Sébastien BOUSSELIN, Michel BOZZACO COLONA, Michel COLLET, Philippe DORKEL, Bernard GUERS, Guillaume LARDON, Jean-Marc MAZAT, Bruno PICHAT, Olivier RIGAUD, Serge THEBAULT.

### **Absents excusés :**

M. Rémy BRUNETTI qui donne son pouvoir à M. Bruno PICHAT  
M<sup>me</sup> Roselyne BURON qui donne son pouvoir à M<sup>me</sup> Sylvie BLANCHARD  
M<sup>me</sup> Frédérique CHRISTIN qui donne son pouvoir à M. Guillaume LARDON  
M. Alain GONARD qui donne son pouvoir à M. Olivier RIGAUD  
M<sup>me</sup> Valérie MARZOLLA qui donne son pouvoir à M<sup>me</sup> Joëlle KRUCHTEN  
M<sup>me</sup> Pamela NESTEROVITCH qui donne pouvoir à M<sup>me</sup> Florence LA ROSA  
M<sup>me</sup> Annie BERLAND, absente excusée  
M<sup>me</sup> Christine CASTEUR, absente excusée  
M<sup>me</sup> Marie DOMINGUEZ, absente excusée

**Secrétaire de séance** : M. Serge THEBAULT

### **Objet : FINANCES – Attribution de subventions aux associations**

Monsieur le Maire présente les propositions de la commission associations réunie le jeudi 10 novembre 2022 pour étudier l'ensemble des demandes de subventions reçues en Mairie depuis la dernière commission du mercredi 03 août 2022.

Accusé de réception en préfecture  
001-210104501-20221116-DE\_06\_11\_2022-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2022  
Date de réception préfecture : 28/11/2022

Le Conseil Municipal propose d'attribuer les subventions comme suit :

<i>Pour le conseil municipal du 16 novembre 2022 - Commission du 10 novembre 2022</i>			
Associations	montant demandé	Colonne1	montant accordé
01 - Scoot Auto Retro	897,60€	demande le remoursement total de la location du Centre Innovance, pour la soirée théâtre organisée le 26 novembre 2022	643,60 €
02 - Sou des écoles	954,90 €	Farfouille de l'enfance, Centre Innovance (novembre 2021) : montant de la salle : 1061€n montant demandé de la subvention : 954.90€	807,00 €
03 - 4L Trophy		demande d'aide financière afin d'effectuer un voyage au Maroc, en 4L, pour la distribution de fournitures scolaires	100,00 €
04 - Viva la musica	553,78€	location Scène Centre Innovance (01/01 - 30/06/2022) : 615.31€, subvention (- 10% ménage) : 553.78€	553,78 €
05 - Gym Volontaire		régularisation du montant subventionné lors de la dernière commission : 163,69€ = 10% déjà retenus par les calculs de l'association	1 363,12 €
06 - MFR de MONTLUEL - CFA		subvention de participation au fonctionnement	0,00 €
07 - Banque Alimentaire de l'Ain		aide au fonctionnement de l'association	0,00 €
08 - Lycée Saint Sorlin		renouvellement de demande de subvention pour les jeune de la commune de VLM	0,00 €
09 - AFM TELETHON		demande de soutien financier pour les malades et leurs familles	0,00 €
10 - Le Bleuet de France		demande de subvention adressée à l'Œuvre nationale du Bleuet de France	0,00 €
11 - EFMA de Bourgoin Jallieu		demande de contribution de 100€	0,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 467,50 €</b>
ménage: 254,00 € CENTRE INNOVANCE			
ménage: 110,00 € SALLE POLYVALENTE			
<b>10 % de retenue:</b> participation aux frais de nettoyage, chauffage,électricité,eau et photocopieur pour les locations de salles tout au long de l'année			
<b>ATTENTION : on verse les subventions , une fois que les factures ont été acquittées</b>			

Monsieur le Maire propose de valider les propositions de la commission.

Le Conseil Municipal :

- **Accepte** d'attribuer les subventions telles que proposées par la commission subvention du 10 novembre 2022.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2022.

06/11/2022

*Voix pour :*

*23 pour Scoot Auto Retro (M. Philippe DORKEL ne participe pas au vote)*

*24 pour le Sou des écoles*

*24 pour 4L Trophy*

*23 pour Viva la Musica (M. Olivier RIGAUD ne participe pas au vote pour le pouvoir de M. Alain GONARD)*

*24 pour la Gym Volontaire*

*Voix contre : 0*

*Abstention : 0*

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.*

*Ont signé au registre les membres présents.*

*Pour copie conforme,*

*Le Maire*

